

## **COVID-19 : vers une réouverture quasi-totale de déchèteries de l'agglomération - phase 3**

Depuis début mai, la réouverture des déchèteries s'est opérée de manière progressive. A partir du 18 mai quasiment toutes les déchèteries seront ouvertes (11 sur 12) tout en continuant de respecter les gestes barrières.

**A noter que :**

- > tous les flux sont désormais acceptés (sauf sur le site de Locmaria-Grand-Champ, limité aux végétaux)
- > la règle d'accès aux déchèteries selon le numéro de plaque d'immatriculation reste toujours en vigueur

### **Les déchèteries ouvertes**

DECHETERIE	ACCES	FLUX
Arradon	OUVERT	TOUS
Arzon	OUVERT (à partir du 18/05)	TOUS
Elven	OUVERT	TOUS
Locmaria	OUVERT	VEGETAUX SEULEMENT
Ploeren	FERME	
Saint-Avé	OUVERT	TOUS
Theix-Noyal	OUVERT	TOUS
Vannes	OUVERT	TOUS
Saint Gildas	OUVERT	TOUS
Sarzeau	OUVERT	TOUS
Ile aux Moines	OUVERTURE PARTIELLE lundi 18/05 9h30-12h30 13h30-17h	TOUS
Ile d'Arz	OUVERTURE PARTIELLE mardi 19/05 9h30-12h30 13h30-16h30	TOUS

Les horaires d'ouverture restent les mêmes qu'habituellement (se référer au calendrier accessible sur le site internet de l'agglomération). Pour rappel, les déchèteries sont fermées les jours fériés.

**Il est conseillé aux usagers d'éviter de venir sur les sites à l'heure d'ouverture du matin ou de l'après-midi car ces créneaux horaires sont les plus denses de la journée.**

## **Maintien de l'accès en fonction des plaques d'immatriculation**

Un arrêté préfectoral a été pris afin de limiter l'accès aux déchèteries. Il sera autorisé uniquement aux véhicules dont le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation correspond au dernier chiffre de la date du jour pour limiter les déplacements et éviter tout risque de regroupement.

Exemple, le véhicule AA-123-AA pourra accéder en déchèterie le 3, le 13 et le 23 du mois. Attention : pour les anciennes plaques de type 524-WAL-56, le chiffre à prendre en compte est le 4 et non le 6.

Lorsque le numéro de plaque d'immatriculation tombe un jour férié ou un dimanche, l'utilisateur peut se rendre en déchèteries le lendemain.

Exemple d'une plaque finissant par 1, possibilité d'aller en déchèterie le vendredi 22 mai, le 21 mai étant férié.

Par contre, si le numéro coïncide à un jour de fermeture de sa déchèterie habituelle, l'utilisateur ne peut pas revenir le lendemain. Il est invité à se rendre sur un autre site ouvert le jour correspondant à sa plaque.

### Quel chiffre prendre sur votre plaque d'immatriculation ?

Nouvelle plaque d'immatriculation



Ancienne plaque d'immatriculation



La violation de ces dispositions sera punie d'une amende de 4e classe de 135 €, conformément à l'article L. 3136-1 du code de la santé publique.

## **Rappel des consignes pour les usagers**

(applicables jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire)

- Respecter la jauge sur site : 1 voiture par quai maximum dans la limite de 10 véhicules. Un dispositif de régulation sera mis en place par fermeture du portail d'entrée dès que la capacité maximum de véhicules sur site sera atteinte, en attendant la sortie des usagers déjà sur place.
- Appliquer les gestes barrières en vigueur, avec une distance entre personnes d'au moins 2 mètres. Il est par ailleurs demandé de venir équipé d'un masque.
- Apporter son propre matériel de déchargement (fourche, pelle...). Aucun outil ne sera mis à disposition par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération pour des raisons sanitaires.
- Se munir d'un justificatif attestant le domicile sur une des communes de l'agglomération.
- Faire preuve de courtoisie et de patience, entre usagers et envers le personnel d'accueil.

## **Accès des professionnels**

- **Pour les végétaux**

Les professionnels peuvent aller sans rendez-vous :

- à la déchèterie de Theix-Noyal (plateforme dédiée)
- sur le site du SYSEM de la Lande du Matz à Sarzeau.

- **Pour les autres déchets**

Les professionnels sont invités à utiliser en priorité la déchèterie professionnelle de SUEZ (ZI du Prat - Vannes), et pour les gravats le site d'enfouissement de CHARIER «Ecoterre» à Theix-Noyal.

Les entreprises peuvent cependant accéder à toutes les déchèteries ouvertes, en respectant la règle de circulation basée sur les numéros de plaque, comme Pour les particuliers.

## **Cartons des commerçants du centre-ville de Vannes**

Le service de collecte a repris dans les conditions normales.

## **Collecte des bornes textiles**

La collecte des bornes textile assurée par l'association d'insertion Le Relais, reste suspendue pour le moment. Les bornes présentes en déchèteries sont, de fait, condamnées. Les usagers sont donc invités à conserver leurs textiles à domicile en attendant la reprise du service, normalement prévue fin mai - début juin.

## **Contact presse**

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération  
Elodie GUERIN - Directrice Communication  
02 97 68 14 24 - 06 31 25 89 66  
[e.guerin@gmvagglo.bzh](mailto:e.guerin@gmvagglo.bzh)